

2014

RAPPORT ANNUEL



Société Ivoirienne
de Banque

SOMMAIRE

p.6

Message du Directeur Général



CHAPITRE 1

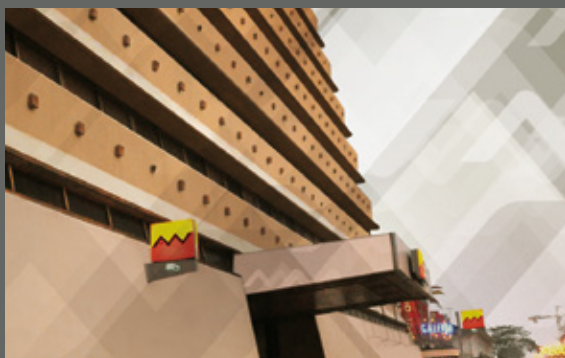
p.8

Efficacité et Compétitivité

Profil de la SIB P.10

Chiffres clés 2014 P.12

Faits marquants 2014 P.13



CHAPITRE 2

p.18

Gouvernance

Organes de Décision P.20

Comité de Direction.....P.22

CHAPITRE 3

p.24

Service de Proximité et de Qualité

Banque de Détail P.26

Banque de Financement et d'Investissement P.27

Banque de Marché des Capitaux P.29

CHAPITRE 4

p.30

Engagement Social et Citoyen

Déontologie, Conformité et Contrôle PermanentP.32

Capital Humain P.33

Actions Citoyennes..... P.35

CHAPITRE 5

p.36

Rapport de Gestion

Environnement Economique et Bancaire P.39

Analyse des Activités et des Résultats de la Société Ivoirienne de Banque P.41

Affectation des Résultats P.42

Gestion Globale des Risques P.43

Texte des Résolutions Assemblée Générale Ordinaire Annuelle P.45

Rapport Général des Commissaires aux Comptes P.48

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées P.49

Comptes P.52

Message du Directeur Général



L'année 2014 s'est inscrite dans la dynamique du plan stratégique 2011-2015 du Groupe Attijariwafa bank décliné au niveau de la Société Ivoirienne de Banque.

La banque a poursuivi la stabilisation de son nouveau système d'information (Amplitude du Groupe Sopra Banking) lui permettant une meilleure maîtrise, aussi bien des risques de crédits, que des risques opérationnels. Cette stabilisation a été réalisée en un temps record par l'implication des équipes, hommes et femmes de la SIB qui ont œuvré pour une réussite totale de ce projet structurant pour la banque.

Suite au lancement de l'offre Leasing au dernier trimestre 2013, la SIB a amorcé la phase d'industrialisation du produit sous "Amplitude Leasing" au cours de l'année 2014. Véritable instrument de financement des PME, ce produit répond à une attente réelle et vient combler un vide dans notre gamme.

La banque a poursuivi son plan d'élargissement du réseau avec l'ouverture de 6 agences portant son nombre d'agences à 49 couvrant ainsi l'ensemble du territoire ivoirien.

« Le renforcement des parts du groupe Attijariwafa bank dans le capital de la SIB en 2015, conformément à la volonté de l'Etat de Côte d'Ivoire devrait créer une nouvelle dynamique dans laquelle, les équipes sont prêtes à s'inscrire afin d'affirmer davantage le leadership de la banque dans le paysage bancaire ivoirien. »

2014, a également vu la mise en place d'une politique de risques sur le marché des PME/PMI qui vient ainsi compléter celle du marché des Particuliers et Professionnels mise en place en 2013.

La banque s'est aussi dotée d'un système de notation interne afin de parfaire son dispositif de maîtrise des risques.

Ces dispositions visent à mieux servir nos clients dans des délais raisonnables avec une qualité aux standards internationaux. Elles devraient aussi permettre à la SIB d'investir davantage le marché des PME et des PMI.

La banque a poursuivi ses actions citoyennes dans les domaines arrêtés de concert avec le personnel, à savoir la Culture, l'Education et la Santé. Le pan Education est conduit avec des Organisations reconnues mondialement (Care International et le Programme Excellence Jeunes) qui œuvrent à la scolarisation des populations vulnérables (enfants, femmes et revenus modestes). La Santé est couverte avec la Fondation de l'Institut de Cardiologie d'Abidjan en vue de combattre les maladies cardiovasculaires qui sont une des premières causes de mortalités dans le monde selon l'OMS. Enfin, la reconduite de notre partenariat avec le FEMUA, (festival des Musiques Urbaines d'Anoumambo) qui a dépassé les frontières de ce village pour partir à la conquête du monde.

Au cours de l'année 2014, la banque a reçu des missions de contrôles et de vérifications de la Commission Bancaire de l'UMOA, des Impôts et de l'Audit Interne du Groupe. Ces différentes missions nous permettent de renforcer notre résilience ainsi que notre capacité à nous remettre en cause et à nous améliorer.

Je profite donc de ces quelques lignes pour remercier et féliciter les femmes et les hommes de la SIB qui se sont mobilisés afin de répondre aux différents contrôles mais qui ont également permis à la banque de continuer à progresser (+14,4% du PNB).

Je partage avec l'ensemble du personnel le prix du meilleur manager de l'année 2014, décerné par la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire.

2015, devrait être une année de progression importante pour la SIB, aux regards des prévisions de croissance de la Côte d'Ivoire, mais aussi de notre capacité d'innovation afin d'assumer notre position de banque de référence. L'extension du réseau devrait se poursuivre à un rythme plus intense.

Le renforcement des parts du groupe Attijariwafa bank dans le capital de la SIB en 2015, conformément à la volonté de l'Etat de Côte d'Ivoire devrait créer une nouvelle dynamique dans laquelle, les équipes sont prêtes à s'inscrire afin d'affirmer davantage le leadership de la banque dans le paysage bancaire ivoirien.

1. Efficacité et Compétitivité

Filiale du groupe Attijariwafa bank, la Société Ivoirienne de Banque se positionne comme l'une des premières institutions financières et bancaires de Côte d'Ivoire. La SIB opte pour un modèle de développement solide et pérenne, basé sur la mise en œuvre et la consolidation de projets structurants. Animée des valeurs de proximité et d'orientation clients, la banque poursuit le projet d'extension du réseau d'agences avec l'ouverture de 6 nouvelles agences.

39.6
PNB
en milliards de FRANCS

18.7
RBE
en milliards de FRANCS

500.8
TOTAL BILAN
en milliards de FRANCS

49
AGENCES



Chiffres au 31 décembre 2014

Profil de la SIB 10

Chiffres clés 2014 12

Faits marquants 2014 13

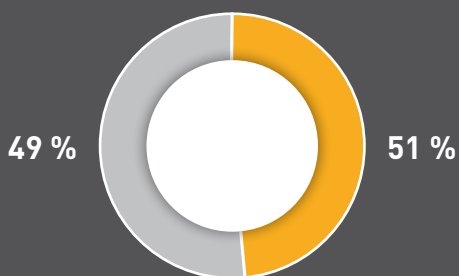
Profil de la SIB

Acteur majeur incontournable du marché bancaire et financier en Côte d'Ivoire, la Société Ivoirienne de Banque possède une expertise dans toutes les activités de la banque et les métiers spécialisés affiliés, réparties dans différents pôles de métiers : Banque de détail, Middle Market; Trade Finance; Activités de Marchés; Activités boursières via sa filiale la SGI «Africaine de Bourse».

4^{ème} banque de Côte d'Ivoire par les Emplois et la 6^{ème} par les Ressources, la SIB est implantée dans 13 villes avec un réseau fort de 49 agences. Ses 628 collaborateurs sont au service de plus de 230 000 clients Particuliers, Professionnels et Entreprises de toute taille, leur proposant une offre complète de produits et services adaptés à leurs besoins.

Actionnariat

Au 31 décembre 2014



■ ATTIJARIWAFI BANK
■ ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE



Réseau, Clients et Effectifs

Au 31 décembre 2014

▶ **13**
Villes

▶ **49**
Agences
36 agences à Abidjan
13 agences en province

▶ **+ 230 000**
Clients

▶ **628**
Collaborateurs



Chiffres clés 2014

Le plan stratégique du groupe AWB relayé par la SIB sur son marché et la mise en œuvre d'une politique commerciale efficiente ont pour effet une nette progression des résultats aussi bien en emplois qu'en ressources, respectivement de 13% et de 7%.

Ainsi, la SIB a poursuivi une stratégie de développement et de proximité à travers la diversification de ses activités, la mise en marché de nouvelles offres notamment l'offre leasing et le développement du réseau d'agence.

Les performances enregistrées, marquées par l'accroissement du PNB et du RBE respectivement en hausse de 14,4% et 18,4% pour se situer à 39,6 et 18,8 milliards accréditent l'opportunité du plan de transformation engagé par la SIB sous l'impulsion du groupe AWB.

Des indicateurs au vert malgré l'environnement hautement concurrentiel



Faits marquants 2014

Accords et Partenariats

Forum Investir en Côte d'Ivoire (ICI 2014)

Le groupe AWB et IFC (Banque Mondiale), engagés dans le financement des PME ivoiriennes



Participation de la SIB au Forum International des Investissements en Côte d'Ivoire, du 29 janvier au 1er février 2014, en qualité de sponsor, marquée par plusieurs actions événementielles et financières dont la cérémonie officielle de signature de convention entre la SIB et IFC (Banque Mondiale) portant sur la garantie de portefeuilles en faveur des PME par M. Mohamed El KETTANI, PDG du groupe Attijariwafa bank et M. Jean Philippe Prosper Vice-président de IFC pour l'Afrique et l'Amérique Latine.

En outre, le PDG du groupe M. Mohamed El KETTANI et le Directeur Général de la SIB M. Daouda COULIBALY sont intervenus en qualité de panelistes respectivement sur les thématiques « Tourisme » et « Dynamique du secteur bancaire et Développement des classes moyennes » permettant au groupe AWB de partager sa vision sur des thématiques importantes pour notre continent.



La banque a organisé à l'occasion du Forum ICI 2014, plusieurs actions de communications et événementielles à fortes retombées médiatiques notamment une campagne de communication ciblant les participants afin de promouvoir la tradition d'accueil du pays. Le message « Bienvenue au pays des opportunités » fut décliné sur les supports "Affichage routier" et "éléments de branding" sur site, amplifiant la visibilité du groupe AWB.



Faits marquants 2014

Financement de Projets

Attijariwafa bank dans la dynamique de la coopération Ivoir-marocaine



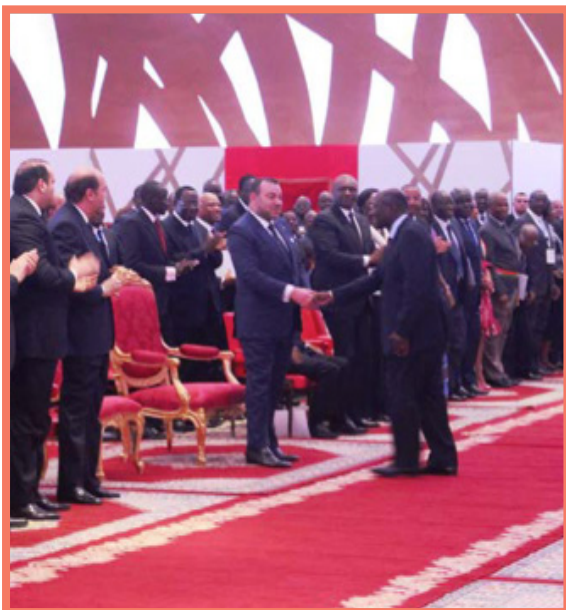
Visite de travail et d'amitié en Côte d'Ivoire de Sa Majesté le Roi Mohammed VI du Maroc le 23 février 2014 visant à enrichir les partenariats entre les deux pays, dans divers secteurs stratégiques. M. Mohamed EL KETTANI, PDG du groupe AWB figurait parmi la forte délégation d'investisseurs marocains (130) accompagnant le Roi. Le Forum économique ivoiro-marocain ouvert le lundi 24 février 2014, au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan par sa Majesté le Roi et le Premier Ministre ivoirien, M. Daniel Kablan DUNCAN fut le cadre de ce qu'on appellera désormais le discours fondateur d'Abidjan traduisant l'appel de Sa Majesté le Roi à une plus grande promotion de la coopération Sud-Sud, en ces termes: "L'Afrique est un grand continent, par ses forces vives, ses ressources et ses potentialités. Elle doit se prendre en charge". "L'Afrique doit faire confiance à l'Afrique".

Une levée de fonds de 120 milliards de francs CFA pour accompagner le financement de l'économie ivoirienne

Le PDG du groupe Attijariwafa bank a signé dans le cadre du Forum économique, 3 des 26 accords de coopération en présence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et du Premier Ministre de Côte d'Ivoire permettant de positionner durablement la SIB et le Groupe en tant qu'acteurs financiers qui participent au développement et impulsent la croissance en Côte d'Ivoire.

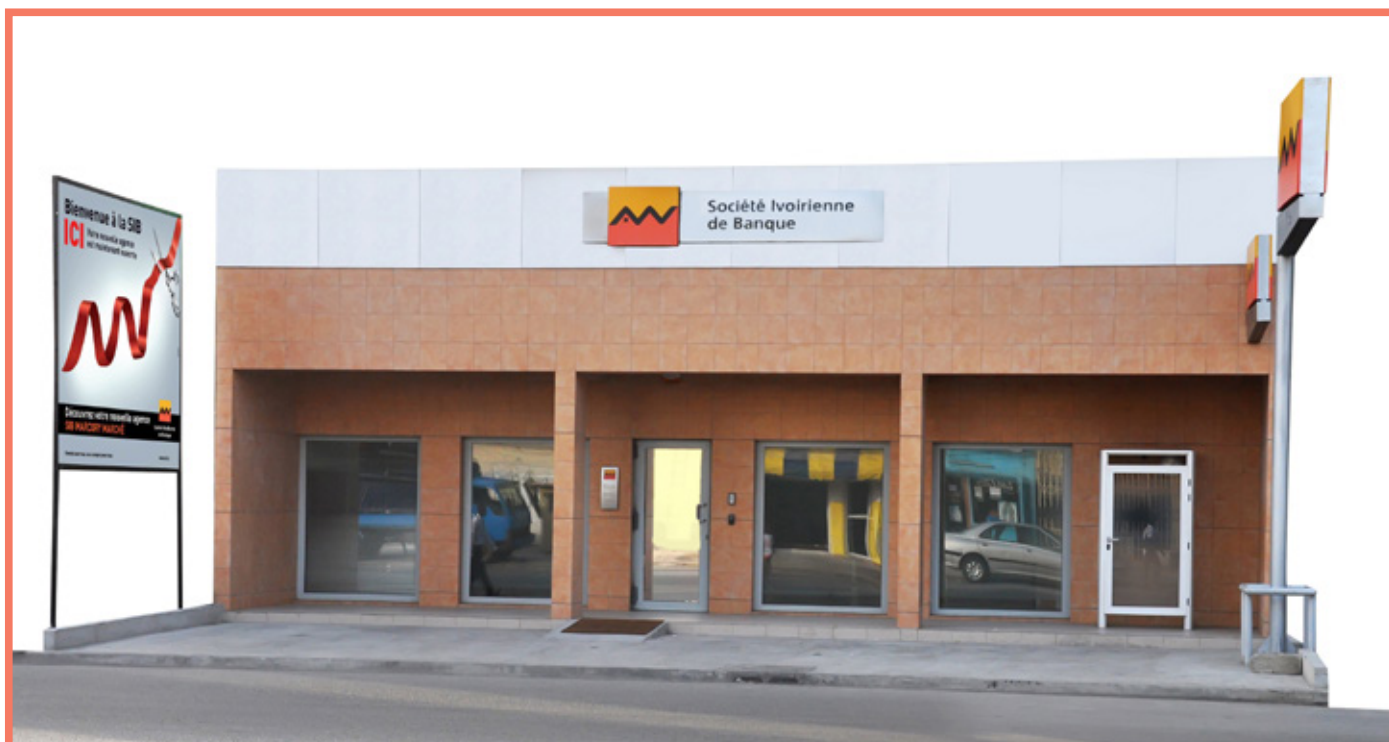
Ces accords s'inscrivent dans le cadre du renforcement de la coopération Sud-Sud et de la dynamisation du rôle du secteur privé et représentent une levée de fonds de plusieurs milliards de francs CFA par le groupe AWB pour accompagner le financement de l'économie ivoirienne.

Par ailleurs, en marge du Forum économique, le PDG a pris part à de nombreuses activités dont la signature de l'accord entre le Ministre des Infrastructures Économiques de Côte d'Ivoire et le Ministre des Transports du Maroc représentant les Autoroutes du Maroc afin d'aider la Côte d'Ivoire dans la réalisation de son programme autoroutier. Un mémorandum d'entente a également été signé entre le Port Autonome d'Abidjan (PAA) et le groupe AWB. Il vise à accompagner le PAA dans sa dynamique de développement.



Développement du réseau d'agences

En 2014, le nombre d'agences de la SIB est passé de 43 à 49. 6 nouvelles agences seront ainsi implantées dans la zone d'Abidjan et ce, dans le respect des standards d'un réseau d'agences modernes et fonctionnels, aux normes internationales.



Distinctions

M. Daouda COULIBALY élu meilleur manager 2014

Le prix du meilleur Manager dans la catégorie du meilleur dirigeant d'entreprise, non propriétaire de celle-ci a été attribué à M. Daouda COULIBALY, Directeur Général de la SIB le 25 avril 2014. Ce prix est, décerné tous les ans par la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire dans le cadre de l'évènement dénommé « CGECI Academy».



Faits marquants 2014

Distinction dans l'ordre du mérite ivoirien

Le mardi 17 juin 2014, MM. Daouda COULIBALY et Mounir OUDGHIRI ont été promus au rang d'officier dans l'ordre du mérite ivoirien et Mmes Aminata COULIBALY épouse SANOGO et CAZORATTI Josiane épouse RAMOS, au grade de chevalier, par Mme Nialé KABA, Ministre déléguée auprès du Premier Ministre, chargée de l'Economie et des Finances lors d'une cérémonie ayant pour cadre, le siège de la SIB au Plateau.



Société Ivoirienne de Banque lauréate du prix d'Excellence 2014

La SIB a été honorée et félicitée par l'Etat de Côte d'Ivoire à travers le Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle, qui lui a attribué un prix d'Excellence, le mardi 16 décembre 2014. Les récipiendaires de ce Prix sont désignés par un jury, sur le fondement de l'excellence de leur contribution au développement de l'emploi en Côte d'Ivoire. La Société Ivoirienne de Banque, recevant le 2ème Prix d'Excellence 2014 dans la catégorie « Entreprise pourvoyeuse d'emplois » y était représentée par son Directeur Général Adjoint, M. Youssef LAMARI, à qui a été remis le trophée.

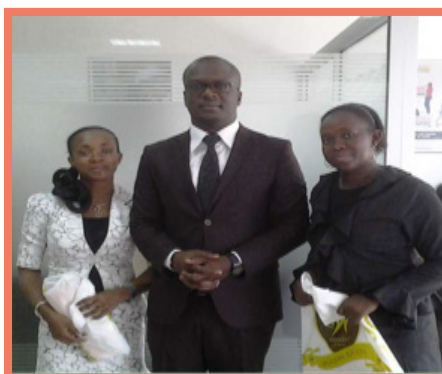
Ce Prix d'Excellence, selon M. le Ministre d'Etat, vise à souligner la contribution exceptionnelle de la Banque en faveur de l'emploi des jeunes se traduisant par la prise en charge de près de 500 stagiaires permettant la validation des diplômes et le perfectionnement de jeunes diplômés ainsi que le recrutement de 71 jeunes au rang de cadre pour la seule année 2013.



Communication interne

Célébration de la journée de la femme 2014

La Direction Générale de la SIB a décidé d'accompagner chaque année, l'initiative tendant à récompenser le dévouement des femmes de la banque. Une marque d'attention particulière leur a été accordée le 08 mars 2014 à travers l'attribution de cadeaux à chacune d'elles, afin de souligner le rôle fondamental des femmes dans le développement de la SIB.



Campagne de communication interne « Soyons Premiers »



La SIB veut relever le défi de la qualité de service à travers sa campagne de communication "Soyons Premiers", couplée avec des actions de promotion des valeurs de la banque.

Positionnée dans le leadership des institutions financières du pays, la SIB ambitionne ainsi de s'illustrer par l'excellence et dévoile en mai 2014 une campagne de communication interne. Un message fédérateur est alors véhiculé à l'endroit de l'ensemble des collaborateurs, décliné sur les trois fondamentaux du service: « Accueil; Ecoute; Conseil ».



2. Gouvernance

La Société Ivoirienne de Banque s'est dotée depuis plusieurs années de règles de gouvernance réglementées à divers niveaux par plusieurs instances.

Le Conseil d'Administration supervise la gestion des activités de la banque dans le but d'en préserver la stabilité et l'intégrité.

Il s'appuie sur deux comités stratégiques pour se prononcer sur l'ensemble des domaines d'activités : Le Comité d'Audit et le Comité de Direction.



Organes de Décision

20

Comité de Direction

22

Organes de Décision

	Fonction	Nombre de membres
Conseil d'Administration	Veille à ce que la banque serve les intérêts des actionnaires et toutes les parties prenantes dans le respect des normes les plus élevées en matière de responsabilité, d'intégrité et de conformité à toutes les lois et réglementations applicables. Le maintien de cet engagement s'inscrit dans le cadre des standards d'éthiques et de déontologie adoptés par le groupe Attijariwafa bank. Il s'appuie sur deux comités pour statuer sur l'ensemble des décisions de la banque	7 membres permanents
Comité d'Audit	Assiste le Conseil d'Administration dans le contrôle de l'intégrité des comptes et du respect par la SIB des obligations légales et réglementaires, examine le programme d'intervention des Commissaires aux Comptes et s'assure de l'efficacité du contrôle des risques et des services d'Audit Interne et Externe.	3 membres permanents
Comité de Direction	Assure sous la responsabilité du Directeur Général, la conduite opérationnelle des activités de la Société Ivoirienne de Banque	16 membres permanents

Conseil d'Administration

Attijariwafa bank représenté par :

M. Mohamed EL KETTANI (PDG Groupe AWB)

M. Boubker JAÏ (Administrateur)

M. Ismaïl DOUIRI (Administrateur)

M. Mounir OUDGHIRI (Administrateur)

L'État de Côte d'Ivoire représenté par :

M. Georges N'DIA COFFI (Président du Conseil d'Administration)

Mme KONÉ Epouse COULIBALY Minafou Fanta (Administrateur)

M. Coulibaly ALI (Administrateur)

Comité d'Audit et des Comptes

Membres

M. Boubker JAÏ

Mme KONÉ Epouse COULIBALY Minafou Fanta

M. Ismaïl DOUIRI

Fonction

Administrateur représentant Attijariwafa bank

Administrateur représentant l'état de Côte d'Ivoire

Administrateur représentant Attijariwafa bank

Comité de Direction



1 - Daouda COULIBALY
Directeur Général

2 - Youssef LAMARI
Directeur Général Adjoint

3 - Bibata SAWADOGO
Directeur Gestion Globale des Risques

4 - Rosemonde DIEI-YOA
Directeur des Ressources Humaines

5 - Jérôme AHUA
Directeur Grandes Entreprises

6 - Bakary YEO
Directeur Entreprises

7 - Arsène KOUADIO-KOUADIO
Directeur Trade Finance

8 - Kadiatou SORO
Directeur des Affaires Juridiques

9



10



11



12



13



14



15



16



9 - Cheickam SANKON
Directeur des Projets de l'Organisation
et de la Qualité

10 - Claude YAPI
Directeur de l'Inspection Générale

11 - Guillaume KOUASSI
Directeur Financier

12 - Seydou KONE
Directeur des Supports

13 - Jean-Christophe KOUAKOU
Directeur de la Logistique
et des Achats

14 - Abid HALIM
Directeur des Activités de Marché

15 - Labas BAMBA
Directeur Banque de Financement
et d'Investissement

16 - Mariam CISSE ELLOGNE
Communication & Marketing
Stratégique

3. Service de Proximité et de Qualité

Le modèle de banque universelle et les moyens déployés par la Société Ivoirienne de Banque concourent à renforcer sa stratégie commerciale de proximité à l'égard de l'ensemble de ses segments de clientèle. Ainsi, la SIB est en mesure de répondre aux besoins spécifiques des clients Particuliers, Professionnels, Entreprises, Institutionnels... leur offrant une large gamme de services bancaires et financiers. La diversification de l'offre produit et le développement adapté de son réseau d'agences permettent à la SIB de proposer aux clients, un accompagnement solide, axé sur une relation d'excellence.



Banque de Détail	26
Banque de Financement et d'Investissement	27
Banque de Marché des Capitaux	29

Banque de Détail

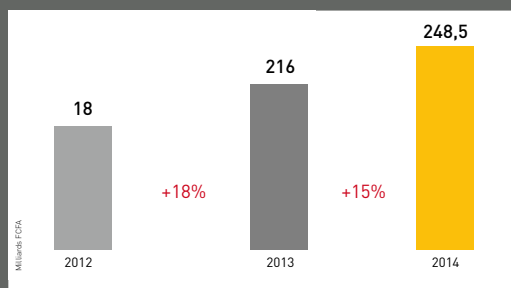
49
Agences

En 2014, la Société Ivoirienne de Banque a recruté plusieurs milliers de nouveaux clients Particuliers et Professionnels renforçant ainsi sa croissance, également soutenue par la fidélisation de la clientèle et la proximité d'un réseau d'agences en développement.

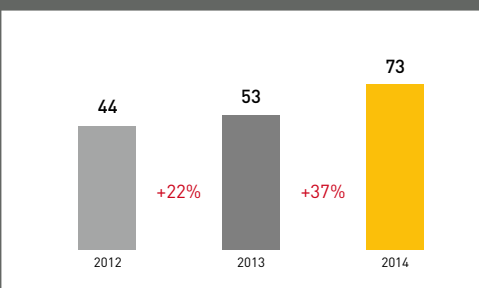
La Banque de Détail affiche une contribution solide au résultat 2014 due à une forte progression des Emplois +46%, compensant un léger retrait (4%) en termes de Ressources. En outre, les encours de Collectes et de Crédits en hausse s'établissent respectivement à 15% et 37%.

+37%
Crédits distribués

Ressources collectées



Crédits distribués



Nouvelles offres

SIB PARRAINAGE

Recommandez la SIB à vos proches et gagnez de nombreux cadeaux.

Société Ivoirienne de Banque

Comptez sur nous, vous comptez pour nous

www.sib.ci

SIB parrainage

La SIB invite ses clients à partager leur expérience, à travers l'offre « **SIB parrainage** ». Relancée le 10 juin 2014, l'offre permet de booster le recrutement de clients particuliers. Le parrain, client de la banque est alors récompensé pour sa fidélité et le filleul reçoit un cadeau de bienvenue.

Crédits de Noël 2014

Crédits de Noël

Faites un vœu ! La SIB le réalise

La SIB finance vos projets de fin d'année avec la gamme **Crédits de Noël**. Crédits immobiliers, Crédits automobiles, Crédits d'équipement... Faites votre choix et bénéficiez d'un taux exceptionnel !

Remarque sur nous, vous comptez pour nous

www.sib.ci

Lancement du 25 novembre 2014 au 05 janvier 2015 d'une offre promotionnelle sur la gamme de Crédits dénommée « **Crédits de Noël** ». Le taux exceptionnel proposé favorisera l'augmentation du volume des Emplois et le recrutement de nouveaux clients.

Offre « WARI »

Lancement le 24 septembre 2014 de « **WARI** », une solution télématique, offrant des services financiers à tarif réduit, en Côte d'Ivoire et à l'international via toutes les agences de la Banque et de ses distributeurs.

Banque de Financement et d'Investissement

La Société Ivoirienne de Banque est reconnue pour son expertise dans le conseil et l'ingénierie financière. Elle offre également des solutions qui couvrent toute la gamme des activités des Grandes Entreprises pour leurs besoins de Financement ou d'Investissement et participe au financement des campagnes agricoles notamment Café-Cacao.

Financement de Projets et Ingénierie

La SIB renforce son accompagnement à l'endroit de la clientèle Corporate, Multinationales et structures étatiques en créant fin 2014 une entité Banque de Financement et d'Investissement Afrique en son sein.

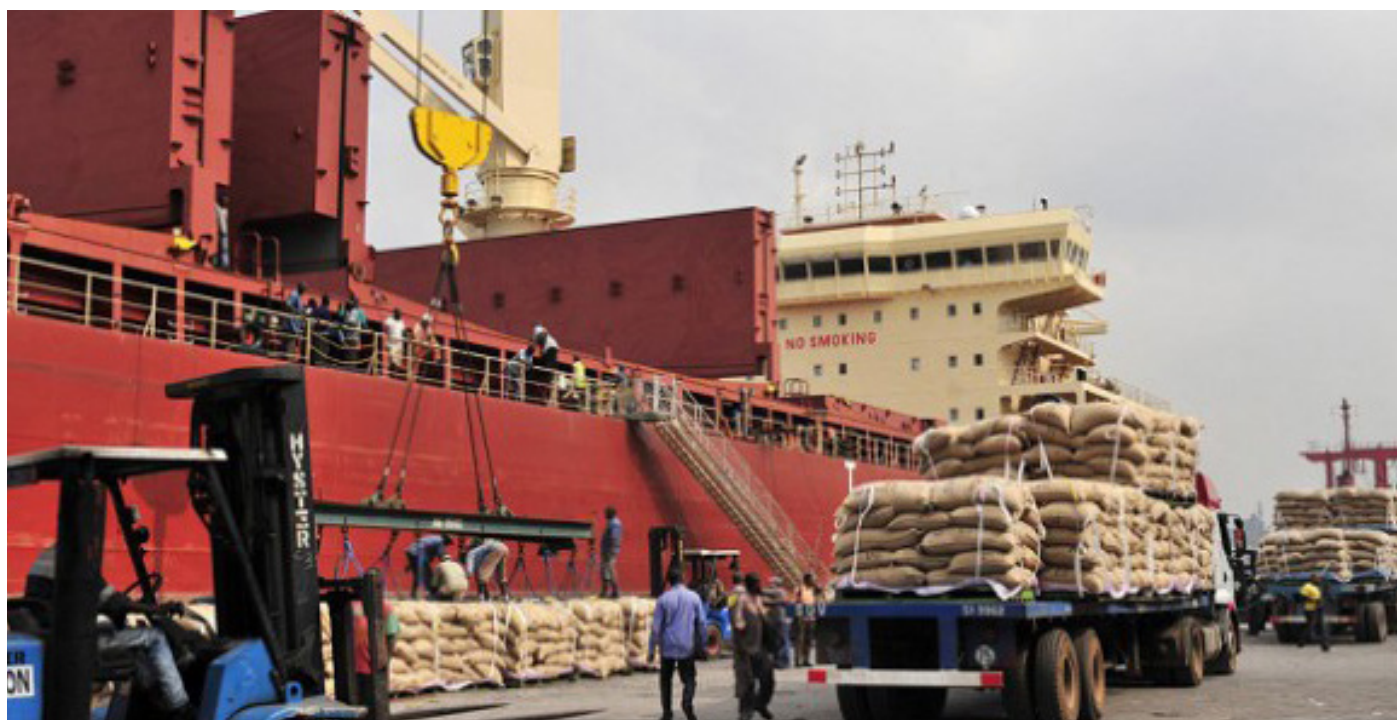
La banque amplifie ainsi son attractivité, offrant une proposition de valeur globale et intégrée adaptée au marché local et sous régional avec l'appui de la Banque de Financement et d'Investissement Groupe. En outre, la SIB a participé au côté de la filiale banque d'affaire Attijari Finance Corp à la signature de plusieurs mandats de conseils notamment : le projet de la baie de Cocody nécessitant un financement de 100 milliards Fcfa, le projet autoroutier, le projet de développement des zones industrielles.

Grandes Entreprises

En 2014, la SIB consolide sa position sur le segment des Grandes Entreprises enregistrant une progression de 11 % des Emplois sur la période, favorisée par la participation de la banque à plusieurs opérations importantes dans le domaine des infrastructures (FER), de la construction (achèvement du projet de la cimenterie CIMAF), de l'Agro Alimentaire, de l'Energie...

+ 99
Mrds de xof de Ressources

+214
Mrds de xof d'Engagements



Banque de Financement et d'Investissement

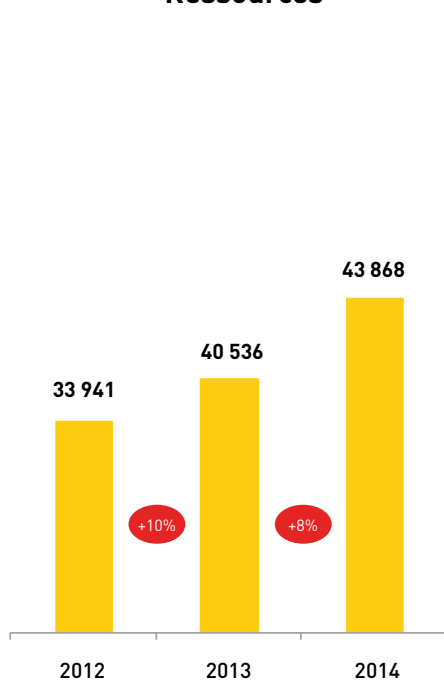
Trade Finance

En 2014, le développement de synergie avec le groupe s'est notamment manifesté par le déploiement du programme Trade Finance initié par la Banque Transactionnelle Groupe. Ainsi, la création d'une Direction du Trade Finance en charge du suivi et du développement des activités du commerce international, en synergie avec les différents marchés, affermit le positionnement de la SIB en tant qu'acteur de référence du Commerce International. En conséquence, la banque apporte une réponse adaptée aux besoins des clients jouant un rôle prépondérant dans les échanges portant sur une large palette de produits (alimentaires, biens d'équipement, métaux, produits énergétiques, agricoles, pharmaceutiques...) provenant d'origines ou allant vers des destinations diverses (Amérique, Asie, Moyen-Orient, Europe, Afrique Centrale, Maghreb...).

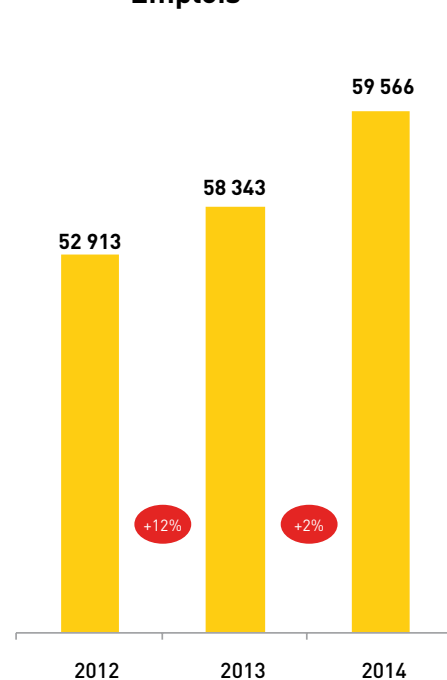
Middle Market

Après quatre années consécutives de forte progression sur le segment de Middle Market, la Société Ivoirienne de Banque a au cours de l'année 2014 réadapté son dispositif de financement tenant compte du niveau de risque afin d'amorcer à terme, un développement important et plus harmonieux du portefeuille. Le niveau des Emplois connaît néanmoins une légère hausse de 2%. En outre, la banque a conservé voire amélioré la qualité de ses services à l'endroit de sa clientèle comme en témoigne la hausse continue des Ressources s'établissant à 8%. Cette progression s'est faite sur l'ensemble de la clientèle indépendamment des secteurs d'activité.

Ressources



Emplois



Banque de Marché des Capitaux

Activités de Marché

En 2014, la Société Ivoirienne de Banque a amorcé son développement sur le Marché des Capitaux, marqué par une croissance de plus de 36 %. Une forte hausse par rapport à 2013 due en partie à la bonne dynamique des activités de Change (+15%) mais également au rebond de l'activité Obligataire dégagant un résultat exceptionnel avoisinant les 4.4 Mrds de FCFA soit +43%.

L'année 2014 a connu également une participation très active de la SIB sur le marché de la dette primaire et secondaire régional enregistrant un volume global de transaction supérieur à 200 Mrds de FCFA soit 43%.

+ 36.7%
Croissance

+15%
Change

4.4
Mrds de fcfa
résultats
sur l'activité
obligataire

Conservation et Intermédiation Boursière

A travers ses filiales spécialisées, le Groupe AWB assure une large présence sur les marchés de capitaux de l'espace UEMOA afin de répondre aux besoins de la clientèle. Ainsi, la Société Ivoirienne de Banque via sa filiale SGI Africaine de Bourse, offre des opportunités pour les investisseurs opérant dans cette zone.

En 2014, cette activité connaît un réel essor sur l'ensemble de ses compartiments. Le portefeuille en conservation progresse de 68 %, la part de marché sur le segment des titres admis au dépositaire Central est de 3.9%. Quant au volume d'Intermédiation, il est passé de 41 à 145 milliards FCFA et le volume de courtage, de 2,4 à 12,88 milliards FCFA.

3.9%
Part de marché pour les
Titres inscrits dans les
registres du Dépositaire
Central

145
Mrds xof
de Volume d'Intermédiation



4. Engagement Social et Citoyen

La Société Ivoirienne de Banque intègre les préoccupations sociales dans ses activités et dans ses interactions avec ses parties prenantes au delà des exigences réglementaires. La Conformité, le Contrôle Permanent mais aussi la revalorisation du Capital Humain caractérisent l'élément essentiel de la croissance soutenue de la Société Ivoirienne de Banque. Les partenariats solidaires conclus par la banque en 2014, ciblent efficacement 3 axes d'intervention à savoir : l'Education, la Culture et la Santé.



Déontologie et Conformité	32
Contrôle Permanent	32
Capital Humain	33
Actions Citoyennes	35

Déontologie, Conformité et Contrôle Permanent

Le respect des lois et règlements, ainsi que des normes professionnelles et déontologiques constituent un élément essentiel de la qualité de service que la banque offre à ses parties prenantes.

Déontologie et Conformité

Un environnement qui appelle au renforcement de la démarche Conformité



La Société ivoirienne de Banque accorde un intérêt particulier au respect des règles et principes fondamentaux de la Déontologie et la Conformité vu l'étendue et la diversité des activités et des différents produits proposés par la banque, dans une dynamique de croissance sous l'impulsion du groupe Attijariwafa bank.

Depuis quelques années, la plus grande fréquence des affaires imputables pour partie à un non-respect ou à une maîtrise insuffisante de la législation ou de la réglementation ainsi que les coûts externes financiers et de réputation de ces événements imposent aux organisations financières et aux régulateurs, de réfléchir aux modalités de maîtrise de ces risques. Aussi, s'appuyant sur son environnement réglementaire immédiat et lointain, la SIB encourage les collaborateurs de la banque à adopter dans l'exercice de leurs fonctions, une attitude et des dispositions visant le respect des lois, des réglementations et des engagements contractuels. Ils sont également sensibilisés sur l'exigence de conformité aux valeurs et à la signature et de la banque.

Contrôle Permanent

Renforcement du système de surveillance

Le dernier trimestre de l'année 2014 a été marqué par le lancement du projet de renforcement du dispositif de Contrôle Interne au sein de la SIB.

Sur forte recommandation des instances du suivi du groupe, ce projet a donné l'occasion aux différents métiers intégrés dans le périmètre couvert, de procéder à une identification des axes d'améliorations du contrôle interne de premier niveau ainsi que celui de second niveau.

Le système de surveillance permanente du dispositif de Contrôle Interne mis en place est désormais basé sur l'évaluation régulière des activités, des processus et des systèmes. L'objectif de la démarche à l'instar du groupe est d'assurer l'efficacité opérationnelle et la maîtrise des risques au sein de la banque par l'adoption de normes communes visant à réduire les disparités organisationnelles. Pour autant, le système de contrôle retenu par les organes de gouvernance de la banque présente la particularité d'afficher une indépendance totale vis-à-vis des métiers des Contrôleurs Internes dédiés.

L'organe central est chargé du pilotage et de l'animation du dispositif de surveillance permanente tout en conservant les liens hiérarchiques et fonctionnels.

Il lui revient également la charge d'assurer la collecte et l'analyse des pertes opérationnelles au sens des recommandations de Bâle. Les actions d'améliorations qui en découlent, constituent aussi une autre source de renforcement du dispositif de Contrôle Interne de la banque.

De façon régulière, les actions issues du Contrôle Permanent font l'objet d'un suivi régulier au sein des métiers de la banque, par les comités de Contrôle Interne et d'Audit ainsi qu'à travers des reportings à destination du Contrôle Interne Groupe.

Capital Humain

Conformément au plan stratégique du groupe AWB, la Société Ivoirienne de Banque met en œuvre depuis plusieurs années, une politique de gestion des Ressources Humaines consacrant le développement du Capital Humain et la mobilisation des compétences en vue d'accompagner la transformation de la banque.

Ainsi, la SIB a poursuivi en 2014, sa stratégie d'acquisition et de management des compétences dans le but d'accroître le nombre de collaborateurs et fidéliser ses équipes.

Recrutement

La SIB a procédé au recrutement d'une centaine de nouveaux collaborateurs principalement dédiés aux fonctions commerciales, consécutivement à l'ouverture de 6 nouvelles agences, établissant le pourcentage du personnel affecté au réseau à 54% contre 52% en 2013.



Mobilité Interne

Les recrutements et mobilités internes respectent toujours les exigences établies par la banque et favorisent le développement des talents. La mobilité interne ouvre à terme la voie vers des fonctions d'encadrement pour les collaborateurs compétents et fidèles. 80% des postes disponibles dans le réseau ont ainsi été pourvus à travers des promotions internes constituant un élément d'engagement et de motivation au service de la stratégie de la banque.

Capital Humain

Formation

L'année 2014 a été aussi marquée par le lancement du programme de formation sur le management par la qualité et par les processus. Cette formation devrait s'étendre en 2015 à l'ensemble du personnel. Par ailleurs, le «Programme de management général» (PMG) initié par la BCEAO en collaboration avec HEC Paris à l'endroit du top management s'est également poursuivi. Ces différentes formations ont permis d'améliorer de façon significative le taux de collaborateurs formés passant à 64% en 2014 contre 37% en 2013.



Actions Citoyennes

Engagement Social et Citoyen

La SIB appuie un programme de scolarisation de jeunes filles en zone rurale

Le Mardi 1er avril 2014, s'est déroulée au siège de la banque, la cérémonie officielle de signature de convention entre la SIB, acteur bancaire et financier de référence en Côte d'Ivoire et la Fondation CARE International, dont la mission s'articule autour de la lutte contre la pauvreté dans le monde.

Les deux institutions avec à leur tête MM. Balla SIDIBE et Daouda COULIBALY respectivement Directeur CARE Côte d'Ivoire et Directeur Général SIB ont décidé de nouer un partenariat en vue de mettre en oeuvre un programme de soutien à l'alphabétisation et à la scolarisation des enfants et des jeunes filles dans le nord de la Côte d'Ivoire. Le projet soutenu par la SIB vise à terme la réhabilitation d'écoles, la construction de cantines scolaires et la mise en place de relais communautaires dans les zones d'intervention.



La SIB soutien le FEMUA pour le rayonnement de la Culture et la Promotion d'Actions Sociales

Du 01 au 06 avril 2014, s'est tenue à Abidjan, la 7ème édition de l'un des événements culturels majeurs en Côte d'Ivoire, le FEMUA (Festival des Musiques Urbaines d'Anoumabo). La SIB y a pris part pour la deuxième année consécutive en qualité de partenaire afin de soutenir une manifestation socioculturelle, au profit des populations d'Abidjan. L'ouverture du festival a été officiellement proclamé par Mme Kadia CAMARA, Ministre de l'Éducation Nationale ainsi que l'inauguration et la réception d'une école maternelle à ANOUMABO, dont la première pierre fut posée lors de l'édition 2013. D'autres actions sociales initiées par les organisateurs avec le concours des partenaires, méritent également d'être citées: Pose de la première pierre d'un commissariat à ANOUMABO; Organisation d'ateliers de formations sur l'entrepreneuriat à l'endroit des jeunes ; Cross populaire. Côté spectacle, le public a pu profiter de concerts gratuits grâce à l'intervention des partenaires par conséquent de la SIB, avec la programmation de 17 artistes dont la star du Reggae, Alpha BLONDY et Amadou et Mariam (Mali) rehaussant le niveau et la qualité des prestations.



Actions Citoyennes

La SIB confirme son engagement dans la Santé

L'engagement dans la Santé étant une valeur partagée par la Société Ivoirienne de Banque et la Fondation de l'Institut de Cardiologie d'Abidjan, la banque a poursuivi en 2014, son appui à la fondation en tant que partenaire dans la lutte contre les maladies cardiovasculaires, première cause de mortalité dans le monde (selon l'OMS). La remise d'un chèque d'une valeur de 10 millions de FCFA à la Fondation le 12 août tend à pérenniser l'implication de la SIB aux côtés de cette organisation qu'elle accompagne maintenant depuis plus de 2 ans, et servira à financer les soins d'enfants malades du cœur, l'acquisition d'équipements et de médicaments ainsi que l'organisation de la Journée Mondiale du cœur.



Partenaire
de la **FONDATION ICA**

Promouvoir la prévention et l'accès aux soins

Société Ivoirienne de Banque

Comptez sur nous, vous comptez pour nous

www.sib.ci

RAPPORT DE GESTION

2014



Société Ivoirienne
de Banque

SOMMAIRE

P.39

Environnement
Economique
et Bancaire

P.41

Analyse de
l'Activité et des
Résultats
de la Société
Ivoirienne de
Banque

P.42

Affectation des
Résultats

P.43

Gestion Globale
des Risques

P.45

Textes des
Résolutions
Assemblée
Générale
Ordinaire
Annuelle

P.48

Rapport
Général des
Commissaires
aux Comptes

P.49

Rapport
Spécial des
Commissaires
aux Comptes
sur les
Conventions
Réglementées

P.52

Comptes

Rapport de Gestion

Environnement Economique et Bancaire

Environnement Economique

L'année 2014 a été marquée par un taux de croissance économique stable au niveau mondial par rapport à 2013, s'établissant à 3,4% pour la deuxième année consécutive selon les données du Fonds Monétaire International. Cette croissance se justifie par une embellie au niveau de l'économie des pays avancés (1,8% de croissance en 2014 contre 1,4% en 2013) bénéficiant du rebond inattendu de la croissance américaine après une récession au premier semestre. La croissance des pays émergents et en voie de développement a ralenti passant de 5% en 2013 à 4,6% en 2014. Ce ralentissement s'explique en partie par une faiblesse de la demande mondiale, par les crises géopolitiques, la baisse des prix du pétrole et des produits de base.

En ce qui concerne les matières premières, le prix du pétrole a connu une baisse historique. En glissement annuel, les cours ont baissé de 42,6% passant de 105,49 dollars le baril à 60,55 dollars en décembre 2014. Selon l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), les prix du pétrole devront rester bas principalement dus à une augmentation de l'offre, mais également au renforcement du dollar américain, à la faiblesse de la demande suite au ralentissement mondial et enfin à la modification des objectifs stratégiques de l'OPEP. Cette baisse des cours du pétrole devrait profiter aux pays importateurs.

Selon les données de la Banque Africaine de Développement (BAD), l'Afrique bénéficie d'une hausse de la croissance s'établissant à 3,9% en 2014 contre 3,5% en 2013. Au niveau régional, la croissance en Afrique du Nord s'est nettement améliorée de 1 pdb passant de 1,6% à 1,7%. Toutefois, cette croissance est plombée par les effets pervers de la crise en Lybie. Hors Lybie, la zone bénéficie d'une croissance de 4,3% en 2014 contre 4% en 2013.

En Afrique subsaharienne, la croissance reste solide passant de 4,7% en 2013 à 5,2% en 2014. Cette croissance se justifie par les investissements en infrastructures, l'accroissement de la production agricole et les services. Cette évolution est contrastée selon les pays et régions. En Afrique du Sud, la croissance baisse sur la période 2011-2015 avec une dégradation du solde de la balance courante. Ainsi, elle est passée de 3,6% en 2011 à 2,2% en 2013 avant de s'installer à 0,8% en 2014 suite à des grèves dans le secteur minier, des pénuries d'électricité et une faiblesse de la confiance des investisseurs.

La forte baisse des cours du pétrole constatée depuis

le début de l'année, agit sur les prévisions budgétaires des pays exportateurs de pétrole dans la zone.

Au niveau sécuritaire, le groupe islamiste Boko Haram qui occupait le nord du Nigéria a progressé pour s'installer dans d'autres pays (Niger, Cameroun et au Tchad). La présence de ce groupe devra faire baisser la confiance des investisseurs dans les pays concernés. L'Afrique de l'ouest, quant à elle, a été frappée par une crise sanitaire majeure avec la propagation du virus Ebola dans certains pays de la zone notamment le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée Conakry. Cette crise a ainsi affecté l'activité économique des pays concernés. Selon le rapport de la BAD sur les perspectives économiques de l'Afrique, l'Epidémie Ebola s'est traduite par une baisse de la production dans tous les secteurs. Toutefois, l'Afrique de l'ouest a réussi à maintenir une croissance robuste malgré cette crise passant de 5,7% à 6% en 2014.

Concernant l'UEMOA, les dernières estimations situent le taux de croissance du Produit Intérieur Brut réel, à 6,5% en 2014 contre 5,9% atteint en 2013. Cette hausse de la croissance s'explique par une stimulation de la production industrielle, consécutive au démarrage des activités de nouvelles unités et de l'augmentation de la production agricole au cours de la campagne 2014/2015. Le dynamisme économique de l'Union serait également imputable à la bonne tenue de la production de la branche « Bâtiments et Travaux Publics », en liaison avec la poursuite, par les Etats membres, de l'exécution des projets visant la restauration et le renforcement des infrastructures socio-économiques dans le cadre de la mise en oeuvre des programmes stratégiques de développement. Cette croissance bénéficie d'un taux d'inflation faible s'installant à -0,1% en glissement annuel en 2014 contre 1,5% en 2013. Ce faible niveau de l'inflation s'explique par le repli des prix des produits alimentaires importés et ceux des produits locaux, notamment les céréales et tubercules.

Le marché financier régional, BRVM, a été marqué par une hausse des indicateurs sur tous les compartiments. Ainsi, les indices BRVM 10 et BRVM ont crû respectivement de 8,62% et de 11,24% pour s'installer à 267,53 et 258,08 en glissement annuel au 31 décembre 2014. Les capitalisations boursières du marché connaissent également une hausse notamment la capitalisation boursière du marché des actions et des obligations augmentant respectivement de 12,19% et de 6,15% en glissement annuel en raison de nouvelles admissions à la côte.

La croissance économique de la Côte d'Ivoire pour 2014 estimée à 8,3% selon la Banque Africaine de Développement, devrait se poursuivre dans les années à venir grâce à l'exécution du Plan National de Développement (PND) 2012-2015. Ce niveau élevé de la croissance économique s'explique en partie par les investissements tant publics que privés, l'amélioration du climat des affaires et de la gouvernance, et l'impact immédiat des mesures étatiques pour relancer l'économie notamment le Projet Présidentiel d'Urgence, et enfin les retombées des forums visant à stimuler l'investissement privé.

Au niveau social, le gouvernement a lancé le programme d'enrôlement de la Couverture Maladie Universelle (CMU).

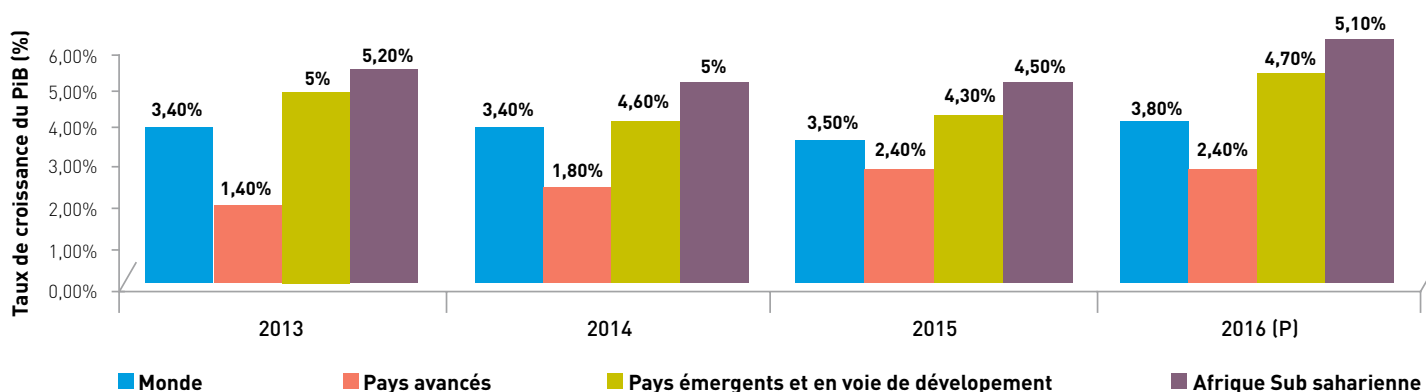
Au niveau sectoriel, La croissance du pays a été principalement portée par les secteurs primaires et tertiaires représentant respectivement 22,4% et 56,4% du PIB en 2014.

Concernant les finances publiques, le gouvernement a poursuivi les efforts d'optimisation du potentiel fiscal pour améliorer le suivi des contribuables et le recouvrement de l'impôt. D'autre part, le gouvernement

a diversifié ces sources de financements avec l'émission de dette sur les marchés internationaux (Eurobond).

A fin décembre 2014, l'indice global des prix à la consommation enregistre une légère hausse de 0,9% en glissement annuel selon les données de l'Institut National de la Statistique. Cette légère évolution concerne la plupart des branches à l'exception des branches « produits alimentaires, et boissons non alcoolisées » (-1,4%) et les « loisirs et culture » (-1,8%). Par ailleurs, le taux d'inflation est à un niveau relativement bas inférieur à 2% depuis février 2014. En effet, l'inflation s'établit en glissement annuel à 0,4% à fin décembre 2014 contre 2,6% un an plus tôt.

Fort de l'année 2013 remarquable, l'économie ivoirienne bénéficie d'une croissance soutenue. La croissance notée en 2014 devrait se maintenir en 2015 avec des prévisions de 7,9% selon le FMI. Par ailleurs, Le gouvernement devrait travailler davantage sur l'amélioration de la situation sécuritaire et garantir une sécurité des investissements et de la gouvernance (Doing Business) afin d'attirer de nombreux investissements directs étrangers.



Source : Imf, WEO 2015

Environnement Bancaire

À fin décembre 2014, le système financier ivoirien comprenait vingt cinq (25) établissements bancaires et deux (2) établissements financiers. Le dynamisme du marché s'est poursuivi avec l'implantation de la succursale d'un groupe bancaire régional et la création d'un bureau de représentation d'un groupe bancaire sud-africain. Au niveau de la réglementation, il faut noter la baisse du taux d'usure à 15%, l'instruction n°004-06-2014 relative aux services bancaires offerts à titre gratuit par les établissements de crédit de l'UMOA

à leur clientèle, qui assouplissent les conditions de financement d'économie et devront permettre à accroître la bancarisation à court terme.

A fin Décembre 2014, les Ressources collectées par les banques ont enregistré une hausse de 26,51% en glissement annuel. Quant aux Emplois, ils ont évolué de 21,40% en glissement annuel à fin décembre 2014. Ces différentes politiques de collectes de Ressources et de financement de l'économie se sont accompagnées de plusieurs ouvertures d'agences.

Analyse de l'Activité et des Résultats de la Société Ivoirienne de Banque

L'année 2014 a été marquée pour la SIB, par plusieurs contrôles tant par des entités du Groupe que par des entités externes.

En effet, la banque a eu une Mission de Vérification Globale de la Commission Bancaire du 30 juin au 1er août 2014.

Il faut également noter la revue fiscale par la Direction Générale des Impôts qui a porté sur les exercices 2011, 2012 et 2013 et qui a fait l'objet d'une provision dans les chiffres à fin 2014.

De même, deux missions du Groupe portant respectivement sur l'Audit Général et sur les risques Clients ont eu lieu en novembre 2014.

Après le changement du système d'information, la Société Ivoirienne de Banque, avec l'appui du Groupe, a continué la phase de stabilisation. Ce nouveau système « Amplitude », stabilisé à fin 2014 plus moderne et plus robuste, permet à la banque d'offrir de nouveaux produits et services à sa Clientèle.

Au niveau développement, la banque a poursuivi son plan d'élargissement du réseau avec les ouvertures de 6 agences.

La Banque poursuit également son plan de transformation au niveau de la Gestion des Risques. Après la mise en place d'une politique de risques en direction du Marché des Particuliers et Professionnels

en 2013, celle en direction du Marché des PME/PMI, a été élaborée et validée début 2014. La banque a également mis en place un système de notation interne pour les entreprises (Grandes Entreprises et PME).

Après le lancement de l'activité LEASING au 4^{ème} trimestre 2013 sous une forme manuelle, elle a procédé à l'automatisation sous « amplitude leasing » de cette activité.

Sur le plan Commercial, la banque a continué sur la dynamique des années précédentes. Elle a progressé par rapport à 2013, aussi bien en emplois qu'en ressources, respectivement de 13% et de 7%.

L'assainissement entrepris du Portefeuille en 2012 et 2013, se poursuit en 2014 avec un nettoyage plus important au cours de cet exercice. Elle ressort avec un niveau de provision sur créances douteuses autour de 90%.

Le PNB et le RBE ont progressé respectivement de 14,4% et 18,4% pour se situer à 39,6 et 18,8 milliards. Le coefficient d'exploitation a continué de s'améliorer malgré les charges liées au développement et au nouveau système informatique.

Le résultat de la Banque est de 8,5 milliards de F.CFA en recul par rapport à 2013, en raison des provisions demandées par la commission bancaire et par l'estimation de la charge relative au contrôle fiscal.

Affectation des Résultats

	(en XOF)
Le RÉSULTAT SOCIAL au 31-12-2014 est de	8 451 686 537
<input type="checkbox"/> La dotation à la réserve spéciale 15 % (Article 27 de la loi bancaire) est de	1 267 752 980
<input type="checkbox"/> Le bénéfice de l'exercice distribuable est donc de (Résultat de l'exercice après déduction de la réserve spéciale) soit	7 183 933 556
Sur proposition du Conseil d'Administration, il est décidé :	
<input type="checkbox"/> d'affecter à la réserve facultative la somme de	1 060 933 556
<input type="checkbox"/> de distribuer aux Actionnaires sous forme de dividendes la somme de	6 123 000 000
Cette distribution correspond à un dividende de 6 123 xof bruts par action.	

Perspectives 2015

Après une hausse de 8,3% de croissance en 2014 due à des investissements privés et publics et à l'amélioration du climat des affaires, la croissance devra s'établir à 7,9% en 2015 (selon les prévisions du FMI) grâce à la poursuite des réformes sociales et à l'amélioration du climat des affaires. La bonne mobilisation des ressources internes et externes jouera aussi, de même que la stabilité sociale et politique. Malgré le

fait que l'année 2015, soit une année électorale, les observateurs restent optimistes.

Forte de ces prévisions de croissance, la Société Ivoirienne de Banque a établi un budget 2015 ambitieux confirmant sa volonté d'accompagner les acteurs économiques et les autorités ivoiriennes dans leur ambition de développement en tant qu'acteurs de référence pour le financement de l'économie.

Gestion Globale des Risques

Gestion Globale des Risques

La démarche de la Société Ivoirienne de Banque (SIB) en termes de gestion globale des risques s'inscrit dans le cadre des règles définies au niveau des recommandations des autorités de tutelle et du groupe AWB.

La Direction de La GESTION GLOBALE des RISQUES joue un rôle important dans la politique de gestion et de maîtrise des risques. Cette Direction, indépendante des métiers, rattachée au Directeur Général Adjoint, a une relation fonctionnelle avec la ligne Métier GESTION GLOBALE des RISQUES Groupe AWB. Elle a la responsabilité de rédiger et diffuser la politique des risques de la SIB, et de veiller à son respect de la part de toutes les parties prenantes dans la gestion du risque en favorisant la compréhension de la stratégie optimale pour conquérir les opportunités du marché dans les meilleures conditions possibles de tarification, de garanties et de coût du risque. Rappelons que la politique des risques SIB s'appuie sur le principe de séparation entre les fonctions de développement commercial et les fonctions risques, qui consiste à pondérer les propositions commerciales par une vision risque neutre, basée sur des critères d'analyse technique, de notation interne, de comportement des comptes de la clientèle et d'études sectorielles.

Ainsi, l'organisation de la filière Risque a été définie à partir des principes suivants:

- 1) Indépendance de la Gestion Globale des Risques (GGR), garantie par son positionnement,**
- 2) Pilotage par la GGR de l'expertise risques au sein de la SIB,**
- 3) Coopération étroite entre GGR et les responsables de marché,**
- 4) Prise en compte des évolutions organisationnelles intervenues au sein de la SIB,**
- 5) Elargissement des missions de la GGR devenue l'entité centralisatrice des décisions d'octroi de crédit (autorisations formelles et autorisations ponctuelles) et de suivi des risques.**

Cette indépendance et orientation de la GGR lui permet d'assurer une objectivité optimale dans l'examen des propositions de prise de risque et dans le contrôle. La

mission principale de la Direction de la Gestion Globale des Risques se situe à deux niveaux :

1) En amont : Les fonctions Risque de Contrepartie ont pour mission de détecter et suivre les différents risques de crédit depuis leur origine par l'analyse des demandes émanant des commerciaux de la banque, par l'appréciation du volume d'activité de la relation et le fondement économique qui sous-tend les financements sollicités, ainsi que l'évaluation de la qualité des garanties.

2) En aval : les tâches se résument comme suit : le suivi quotidien des utilisations par rapport aux autorisations et prendre en cas de dépassement des mesures correctives.

- La validation opérationnelle des opérations de dépassement dans le système d'information.

- La saisie des conditions notifiées dans le Système d'Information.

- Le passage en revue régulier de l'ensemble des engagements dans l'optique de qualifier le portefeuille par famille de risque.

- Le suivi des grands risques et le repérage des créances présentant des signes de difficultés et des incidents de paiements à travers un comité mensuel des risques sensibles.

- Le provisionnement des créances en souffrance.

- La gestion des garanties reçues par la SIB et leur enregistrement dans le système d'information.

- La conservation des documents physiques de garantie et des actes de crédits dans des armoires ignifugées dédiées à cet effet.

Par ailleurs au cours de l'exercice social 2014, cette mission de contrôle des risques de crédits, a été renforcée par deux missions d'audit:

- Une mission de la Commission Bancaire de l'UMOA débutée en juin 2014, qui a duré cinq semaines.

- Une mission de l'Audit Groupe AWB de deux semaines durant le dernier trimestre 2014.

Textes des Résolutions Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Textes des Résolutions

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve le bilan et les états financiers de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2014, qui se solde par un résultat bénéficiaire, après amortissements, provisions et prélèvement BIC, de 8 451 686 537 xof.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale prend acte des termes du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions intervenues dans le cadre des articles 438 et suivants de l'acte uniforme OHADA et approuve lesdites conventions.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale décide de répartir comme suit le Résultat de l'Exercice clos au 31 décembre 2014 et s'élevant à :

	(en XOF)
Le RÉSULTAT SOCIAL au 31-12-2014 est de	8 451 686 537
<input type="checkbox"/> La dotation à la réserve spéciale 15 % (Article 27 de la loi bancaire) est de	1 267 752 980
<input type="checkbox"/> Le bénéfice de l'exercice distribuable est donc de (Résultat de l'exercice après déduction de la réserve spéciale) soit	7 183 933 556
Sur proposition du Conseil d'Administration, il est décidé :	
<input type="checkbox"/> d'affecter à la réserve facultative la somme de	1 060 933 556
<input type="checkbox"/> de distribuer aux Actionnaires sous forme de dividendes la somme de	6 123 000 000
Cette distribution correspond à un dividende de 6 123 xof bruts par action.	
Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.	

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale donne quitus à tous les Membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour tous les actes accomplis par eux au cours de l'Exercice clos au 31 décembre 2014.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de reconduire le montant de QUATRE VINGT UN MILLIONS XOF (81.000.000 XOF), pour l'Exercice 2015, le montant brut de l'indemnité de fonction allouée aux Administrateurs, en rémunération de leurs activités.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution

Le Conseil d'Administration soumet à la ratification de l'Assemblée Générale la Convention réglementée d'Assistance Technique et de Coopération liant la SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE à WAFABAIL.

WAFABAIL est une filiale du Groupe ATTIJARIWAFABANK spécialisée dans le crédit-bail.

La Banque souhaite enrichir son offre de produits de financement et exploiter le potentiel significatif du marché en matière de crédit-bail. Elle envisage de le faire dans le cadre de la mise en place d'une ligne de métier front-to-back au sein de la banque. A cet effet, elle s'adresse à WAFABAIL, spécialiste du Leasing dans le Groupe ATTIJARIWAFABANK, pour fournir les prestations d'assistance technique selon les termes et conditions prévues dans la Convention.

L'Assemblée Générale après en avoir pris connaissance ratifie en son état ladite Convention.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ces délibérations, en vue de procéder à tous dépôts et publications qu'il appartiendra.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'Ordre du Jour, la Séance est levée à de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les Membres du Bureau.

Le Président	Les Scrutateurs	Le Secrétaire
M. Léon Georges N'DIÁ COFFI	M. Boubker JAI Mme Fanta Minafou COULIBALY	M. Daouda COULIBALY

Les Commissaires aux Comptes :

- le Cabinet DELOITTE & TOUCHE, représenté par M. Marc WABI.
- le Cabinet ERNST & YOUNG, représenté par Mme Carole SADJRO.

Comptes

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur:

- le contrôle des comptes annuels de la Société Ivoirienne de Banque, S.A. (SIB) tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- le respect de la réglementation prudentielle,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,
- le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes annuels et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels de la Société Ivoirienne de Banque (SIB) sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire de l'UMOA.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe 4 des notes annexes aux comptes annuels, relatif au contrôle fiscal dont la SIB a fait l'objet au cours de l'exercice 2014.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation bancaire de l'UMOA.

II.1. Vérifications des documents présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés au paragraphe I ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels de la Banque.

II.2. Vérifications spécifiques prévues par la réglementation bancaire

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques relatives au respect de la réglementation prudentielle. Nous n'avons pas d'observation à porter à votre attention.

III. Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé à l'évaluation du gouvernement d'entreprise, de l'environnement de contrôle et des procédures de contrôle interne au sein de la Banque. Notre revue du contrôle interne avait essentiellement pour objectif d'orienter nos travaux d'audit des états financiers. Ne consistant pas en une étude approfondie de l'organisation, elle n'a donc pas nécessairement mis en évidence toutes les faiblesses de l'organisation actuelle.

Notre examen a toutefois, mis en évidence des axes d'améliorations, qui feront l'objet d'un rapport distinct adressé à la Direction de la Banque, conformément à l'article 8 de la circulaire n°004-2011/CB/C relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédits de l'UMOA.

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Côte d'Ivoire

Marc Wabi
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.

Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2014

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées et sur les prêts et garanties relevant de l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 du 1er décembre 2009 portant réglementation bancaire.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

En application de l'article 440 alinéa 2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous informons que nous n'avons pas été avisés de nouvelles conventions conclues au cours de l'exercice 2014.

2. Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

En application de l'article 440 alinéa 6 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1 Convention de services entre ATTIJARI IT AFRICA et la SIB

Administrateur concerné : Attijariwafa bank

Nature et objet :

Contrat de prestation de service relatif à :

- l'hébergement des plateformes informatiques par la mise à disposition des salles, de la climatisation et de la puissance dans les Datacenter d'Attijariwafa bank. Il concerne le site principal de backup et comprend les activités d'hébergement sec (fourniture d'espace d'hébergement pour l'accueil des matériels dans un Data Centre, fourniture de puissance électrique ondulée et secourue, climatisation des locaux, équipements de sécurité et de sûreté) et les services de proximité ;

- la mise à disposition des plateformes de production et de backup (serveurs, Telecom/sécurité, Stockage, Sauvegarde) ;
- la maintenance à travers la mise à disposition des applications SWIFT, LAB, CIA, ECM, messagerie ;
- l'exploitation et la supervision des applications (CIA, ECM, LAB, SWIFT) ;
- l'administration technique (instances système et applications CIA, ECM, LAB, SWIFT) ;
- la fourniture de service Desk et support technique fonctionnel.

Modalités :

Les tarifs des services sont fixés pour une année donnée et sont révisés annuellement en janvier. Les factures sont adressées trimestriellement.

Les charges comptabilisées au titre de cette convention se sont élevées à FCFA 727 millions, toutes taxes comprises pour l'exercice 2014.

2.2 Convention d'assistance technique et de coopération d'ATTIJARI AFRICA

Administrateur concerné : Attijariwafa bank

Nature et objet :

Appui technique des structures opérationnelles et fonctionnelles, en particulier en matière :

- d'assistance à la définition de la Stratégie globale de la Banque ;
- d'assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement de projets, etc. ;
- de conseil en matière de marchés financiers, y compris les instruments financiers innovants ;
- d'assistance technique en matière d'intermédiation et de gestion de fortune ;
- d'assistance au contrôle des engagements ;
- de missions d'expertises, d'appréciation des engagements et leur contrôle, d'inspections et de vérifications comptables ;
- de stages du personnel ;
- de détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique ;

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées

- de gestion et de recrutement de personnel, notamment expatrié ;
- de démarches commerciales, marketing et consultations ;
- d'enquêtes et de renseignements commerciaux ;
- de fournitures de documentation technique ;
- d'assistance en contentieux et questions juridiques ;
- de conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôles internes ;
- de conseil et assistance en contrôle budgétaire et contrôle de gestion ;
- de conseil et assistance en matière de communication et publicité ;
- de missions d'audit stratégique, financier et opérationnel ;
- de représentation auprès des organismes nationaux et internationaux.

Modalités :

Les tarifs des services sont fixés pour une année donnée et sont révisés annuellement en janvier. Les factures d'assistance technique sont adressées trimestriellement.

Les charges comptabilisées au titre de cette convention se sont élevées à FCFA 404 millions, toutes taxes comprises pour l'exercice 2014.

2.3 Convention de prêt interbancaire avec CBAO Sénégal

Administrateur concerné : Attijariwafa bank

Nature et objet :

Prêt interbancaire au jour le jour d'un montant variable pouvant atteindre FCFA 10.000 millions en principal pour une période maximale de quarante-trois (43) jours.

Modalités :

Le prêt est productif d'intérêt au taux TTC variant de 2,75 % à 3,1 %.

A la date du 31 décembre 2014, son encours est nul.

Les intérêts versés à la SIB par la CBAO au titre de cette convention pour l'exercice 2014 se sont élevés à FCFA 88 millions.

2.4 Convention d'assistance technique à la société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) Africaine de Bourse

Administrateur concerné : Monsieur Daouda Coulibaly

Nature et objet :

Convention d'assistance étendue à la SGI dans les domaines de l'exploitation, de la comptabilité et du contrôle de gestion, de l'audit interne, des moyens généraux, de l'informatique, de la documentation, de la gestion du personnel, commerciaux et de l'assistance juridique.

Modalités :

Les produits relatifs à ces prestations de la SIB se sont élevés à FCFA 3 millions toutes taxes comprises au cours de l'exercice 2014.

2.5 Convention d'assistance comptable à la Société Ivoirienne de Promotion et de Réalisations Immobilières (SIPRIM)

Administrateur concerné : Monsieur Daouda Coulibaly

Nature et objet :

Convention par laquelle SIPRIM donne à la SIB tous pouvoirs pour agir en son nom et pour son compte, pour l'exécution des services ou l'accomplissement des actes. SIPRIM reste néanmoins seule responsable de toutes les dettes et de tous les engagements qui pourraient résulter de cette gestion comptable.

Modalités :

Les produits facturés par la Société Ivoirienne de Banque au titre des prestations fournies à SIPRIM pour l'exercice 2014 se sont globalement élevés à FCFA 4 millions, toutes taxes comprises.

3. Conventions relevant de l'article 45 de l'ordonnance n°2009-385 du 1er décembre 2009

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance n° 2009-385 portant réglementation bancaire, nous devons vous rendre compte de tous les prêts consentis par la Banque à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social.

3.1 Prêts aux correspondants

En dehors du prêt présenté au paragraphe 2.3, nous n'avons pas d'autres prêts à porter à votre attention.

3.2 Prêts aux autres parties liées

La SGI Africaine de Bourse bénéficie d'une ligne de caution dont l'encours au 31 décembre 2014 se chiffre à FCFA 113 millions, pour un montant autorisé équivalent. Les commissions perçues au cours de l'exercice 2014, au taux annuel de 0,5 %, se sont élevées à FCFA 156.433.

3.3 Prêts consentis à la Direction Générale

La Direction Générale de la SIB a bénéficié de plusieurs prêts d'une valeur nominale globale de FCFA 227,1 millions dont l'encours global au 31 décembre 2014 s'établit à FCFA 102,4 millions. Ces prêts sont rémunérés à des taux annuels variant entre 3,25 % et 11,5 %. Les intérêts de ces prêts comptabilisés au titre de l'exercice 2014 se sont élevés à FCFA 3.767.372.

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les rémunérations exceptionnelles et remboursements de frais de voyage au profit des Membres du Conseil d'Administration
(Article 432 alinéa 2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

Exercice clos le 31 décembre 2014

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (GIE), nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles allouées aux Membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Nous n'avons pas été informés de rémunérations ou de remboursements visés à l'article précité.

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Côte d'Ivoire

Marc Wabi
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.

Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Comptes

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

Montants en FCFA

ACTIF	MONTANTS	PASSIF	MONTANTS Av.Répartition	MONTANTS Ap.Répartition
Caisse	19 628 215 541			
Créances Interbancaires	27 909 572 370	Dettes Interbancaires	27 239 479 596	27 239 479 596
* A vue	20 907 011 086	*A vue	16 097 171 362	16 097 171 362
- Banque Centrale	19 034 212 701	-Banque Centrale		
- Trésor Public ,CCP	0	-Trésor Public,CCP	2 580 725 280	2 580 725 280
- Autres Établissements de Crédit	1 872 798 385	-Autres Établissements de Crédit	13 516 446 082	13 516 446 082
* A terme	7 002 561 284	*A terme	11 142 308 234	11 142 308 234
Créances sur la Clientèle	344 504 426 137	Dettes à l'égard de la Clientèle	402 804 428 696	402 804 428 696
*Portefeuille d'Effets Commerciaux	16 803 637 132	*Comptes d'Épargne à vue	90 553 149 787	90 553 149 787
-Crédits de Campagne	0	*Comptes d'Épargne à terme	12 671 585 515	12 671 585 515
-Crédits Ordinaires	16 803 637 132	*Bons de Caisse	59 300 000	59 300 000
*Autres Concours à la Clientèle	232 707 033 331	*Autres dettes à vue	230 825 438 955	230 825 438 955
-Crédits de Campagne	14 904 897 036	*Autres dettes à terme	68 694 954 439	68 694 954 439
-Crédits Ordinaires	217 802 136 295			
*Comptes Ordinaires Débiteurs	94 993 755 674			
*Affacturage		Dettes représentées par un Titre	6 000 000 000	6 000 000 000
		Autres Passifs	8 997 333 160	15 120 333 160
Titres de placement	38 792 946 570	Comptes d'Ordre et Divers	6 170 805 975	6 170 805 975
Immobilisations Financières	29 428 931 996	Provisions pour risques et Charges	3 843 720 876	3 843 720 876
Crédit bail et opérations assimilés	3 809 320 112	Provisions réglementées	490 000 000	490 000 000
Immobilisations incorporelles	4 650 189 227	Emprunts et titres émis subordonnés		
Immobilisations corporelles	8 939 940 360	Subventions d'Investissement		
Actionnaires ou associés		Fonds pour Risques Banc.Généraux	500 000 000	500 000 000
Autres actifs	19 920 757 049	Capital	10 000 000 000	10 000 000 000
Comptes d'Ordre et Divers	2 207 267 142	Réserves	25 294 111 665	27 622 798 201
		Écarts de réévaluation		
		Report à nouveau (+/-)	0	
		Résultat en instance d'affectation (+/-)	0	
		Résultat de l'exercice (+/-)	8 451 686 536	0
TOTAL ACTIF	499 791 566 504	TOTAL PASSIF	499 791 566 504	499 791 566 504

Hors Bilan au 31 DECEMBRE 2014

Montants en FCFA

Engagements de Financement		Engagements de Financement	
*En faveur d'Établissements de Crédit	0	*Reçus d'Établissements de Crédit	
*En faveur de la Clientèle	14 832 064 218	*Reçus de la Clientèle	
Engagements de Garantie		Engagements de Garantie	
*En faveur d'Établissements de Crédit	207 241 805	*Reçus d'Établissements de Crédit	0
*En faveur de la Clientèle	73 532 672 745	*Reçus de la Clientèle	374 267 064 214
Engagements sur Titres		Engagements sur Titres	

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2014
 destiné à la publication

 Montants en
 millions de FCFA

CHARGES	MONTANTS	PRODUITS	MONTANTS
Intérêts et charges assimilés	7 412 281 288	Intérêts et Produits assimilés	25 213 133 395
*Sur dettes Interbancaires	603 613 874	*Sur dettes Interbancaires	131 763 598
*Sur dettes à l'égard de la Clientèle	6 808 667 414	*Sur Créances à l'égard de la Clientèle	25 054 645 634
*Sur dettes représentées par un Titre	0	*Sur Titres d'Investissement	0
*Autres intérêts et charges assimilés	0	*Autres intérêts et produits assimilés	26 724 163
Charges sur Crédit-Bail et Opérations assimilés	560 699 078	Produits sur Crédit-Bail et Opérations assimilés	712 615 220
Commissions	723 850 952	Commissions	12 724 883 554
Charges sur Opérations Financières	1 418 168 315	Produits sur Opérations Financières	7 077 046 429
*Titres de Placement	1 085 282 503	*Titres de Placement et d'investissement	5 009 388 661
*Opérations de change	257 848 912	*Dividendes et produits assimilés	89 250 000
*Opérations de Hors Bilan	75 036 900	*Opérations de change	1 195 475 002
		*Opérations de Hors Bilan	782 932 766
Charges diverses d'exploitation bancaire	851 492 327	Produits divers d'exploitation bancaire	2 781 646 589
Achats de marchandises	657 509 072	Marges commerciales	0
Stocks vendus	0	Ventes de marchandises	0
Variations de stocks de marchandises	0	Variations de stocks de marchandises	0
Frais Généraux d'exploitation	17 797 493 365	Produits Généraux d'exploitation	596 991 529
*Frais de Personnel	9 423 788 691	Reprises d'Amortissements et Provisions sur immobilisations	0
*Autres frais généraux	8 373 704 674	Solde en bénéfice des corrections de valeurs sur créances et du HB	0
Dotations aux Amortissements et Provisions sur immobilisations	2 049 304 141	Excédent des reprises/dotations du fonds pour risques bancaires gén.	0
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du Hors Bilan	7 122 550 265	Produits exceptionnels	54 999 035
Excédent des dotations / reprises du fonds pour risques bancaires généraux	0	Profits sur exercices antérieurs	2 518 995 037
Charges exceptionnelles	503 769 228		
Pertes sur exercices antérieurs	2 631 172 277		
Impôt sur bénéfice	1 500 333 944		
Bénéfice de l'exercice	8 451 686 536		
TOTAL	51 680 310 788	TOTAL	51 680 310 788

Contacts

Siège social

Abidjan Plateau. 34, Boulevard de la République. Immeuble ALPHA 2000
01 B.P 1300 Abidjan 01
Tél. : +225 20 20 00 00
Fax : +225 20 20 01 19

www.sib.ci

Informations financières

DIRECTION FINANCIÈRE

M. Guillaume KOUASSI
Téléphone : +225 20 20 01 74
e-mail : guillaume.kouassi@sib.ci

COMMUNICATION ET MARKETING STRATÉGIQUE

Mme Mariam CISSE-ELLOGNE
Téléphone : +225 20 20 01 59
e-mail : mariam.cisse-ellogne@sib.ci



Société Ivoirienne
de Banque

www.sib.ci